



Mardi 12 mai 2020

Le courriel n'est pas lisible? [Lisez-le en ligne.](#)

En ce temps de confinement physique, mental et spirituel, il est temps de montrer l'exemple et de refuser la peur délirante nourrie par les grands médias de masse. Nous demandons donc à nos évêques de rouvrir les lieux de culte, [dans une nouvelle pétition](#), que vous pouvez signer ici:

[Signer la pétition : N'ayons pas peur, ouvrons nos églises>>](#)

Une messe spéciale pour le respect de la vie et de la dignité humaine sera célébrée en direct demain, le **14 mai à 8h00** par Mgr. Christian Lépine, archevêque de Montréal. [Vous pouvez visionner cela ici.](#)

Le 15 mai est la date butoir pour devenir membre du parti Conservateur et voter pour le futur chef de ce parti. Il y a 2 candidats pro-vie à la course à la chefferie et plusieurs membres de ce parti sont pro-famille, pro-vie et pro-Dieu. C'est pourquoi nous [vous encourageons de devenir membre du Parti conservateur avant le 15 mai, ici.](#)

Demain, 14 mai, aurait normalement été la date de la Marche annuelle pour la Vie à Ottawa. Confinement oblige, cette année la Marche sera "virtuelle". [Vous pouvez y participer, ici.](#)

Campagne Québec-Vie a pour sa part souligné la Marche annuelle, [avec un événement en direct le 11 mai, ici.](#)

Merci de continuer à nous appuyer par vos prières, votre bénévolat et vos dons !

Pour la Vie,

Georges Buscemi

Cette semaine sur notre Web télé :



Marche pour la vie virtuelle 2020 ; Covid-19 : Des cardinaux et des évêques se joignent à un appel mondial pour dénoncer la répression des libertés fondamentales ; Document : Dénoncer la tromperie pour regagner sa liberté : Libre opinion sur la pandémie 2020

Voici nos dernières nouvelles :



Dénoncer la tromperie pour regagner sa liberté : Libre opinion sur la pandémie 2020

L'éclosion de la Covid-19 qui est d'abord survenue en Chine à l'automne 2019 ne semblait pas, à ce moment, annoncer une crise d'une telle ampleur en Occident.



Covid-19 : Des cardinaux et des évêques se joignent à un appel mondial pour dénoncer la répression des libertés fondamentales

Les cardinaux Gerhard Müller, Joseph Zen et Janis Pujats ont signé un appel lancé à l'initiative de Mgr Carlo Maria Viganò « pour l'Église et pour le monde » rendu public ce jeudi 7 mai à 19 h 30.



Montréal : messe en direct de Mgr. Christian Lépine à l'intention de la dignité de la vie, jeudi 14 mai 2020

Le jeudi 14 mai, à 8 h, Mgr Christian Lépine, archevêque de Montréal, célébrera « une messe spéciale destinée à l'intention de la vie, de la famille, des plus vulnérables d'entre nous ainsi que de leurs proches et de leurs soignants ».



L'évêque émérite de Vintimille : « Un virus plus grand que le coronavirus, l'avortement »

« Il y a déjà 14 millions d'avortements dans le monde cette année, signe d'un virus bien plus important que le Covid. »



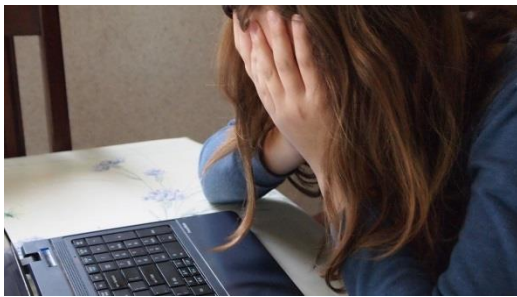
L'OMS prône la masturbation pour les enfants entre 0 et 4 ans...

Un document du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe recommande d'enseigner la masturbation aux enfants âgés de zéro et quatre ans.



Jésus, le Bon Pasteur

Un bon pasteur vit tellement pour ses brebis que, sacrifiant tous ses intérêts, il est prêt à faire face à des dangers mortels pour les défendre et les délivrer de la gueule des lions et des loups.



L'avortement source d'« angoisse », mais pourquoi au fait ?

Le Tabloïd nous décrit, dans un de ses articles, l'angoisse que traversent les femmes qui se rendent à l'avortoir.



« Personne ne peut empêcher un prêtre de confesser et de donner la communion »

C'est ce que préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, le cardinal Robert Sarah.



Coronavirus : dans les temples de la consommation on prêche l'avortement

« Faisant mes courses ce matin quelque part dans l'Ouest [en France], dûment munie de

mon Ausweis, je tombe en arrêt devant les portes vitrées du supermarché local... »



Québec encourage la délation, le confinement pourrait « réduire considérablement le filet de sécurité entourant les enfants »

Je ne sais si vous avez reçu comme moi dans ma boîte aux lettres un pamphlet gouvernemental s'intitulant Protégeons collectivement nos enfants et encourageant à la délation, comme si nous ne l'étions pas assez.



La « thérapie de conversion » destinée aux mineurs interdite en Allemagne

Le Parlement allemand a interdit ce qu'il appelle la « thérapie de conversion » destinée aux mineurs, ou toute tentative visant à les aider à rejeter une attirance pour les personnes de même sexe, que l'aide provienne de leurs parents ou de professionnels de la santé.



« Elles crient à l'agonie » : des avorteurs admettent que l'avortement est comme une « torture » pour les femmes

Dans un article du journal Social Science & Medicine, les avorteurs et travailleurs de l'avortement parlent des aspects désagréables de leur emploi.



Montée de la haine en Pologne : les pro-avortements et les pro-LGBT se déchaînent

Les campagnes de désinformation menées par certains leaders politiques et certains médias ont ainsi contribué à instaurer un climat de haine à l'encontre des défenseurs du droit à la vie.



Salutation pour temps de COVID-19 : « Restez forts, et Viva Cristo Rey ! » (un beau texte du Pr John Rao)

« Plus la panique grandit, plus l'image d'un homme qui refuse de s'incliner devant la terreur s'élève » — Ernst Jünger

Voici nos autres articles de la semaine :

Le pape François et Antonio Guterres approuvent l'appel du Haut comité de la fraternité humaine...

Si ce n'est pas la grande religion mondiale en acte cela commence à y ressembler furieusement.

Le Vatican ordonne à un réseau d'hôpitaux belges pratiquant l'euthanasie de ne plus s'appeler « catholique »

On ne peut s'appeler « catholique » et pratiquer l'euthanasie.

États-Unis : Projet de loi « H.R.6666 » pour dépister, tracer et confiner

Le numéro du projet de loi déposé le 1er mai 2020 par le démocrate Bobby Lee Rush à la Chambre des représentants des États-Unis est pour le moins étrange, surtout appliqué à un projet de loi censé traiter de dépistage, de traçage et de confinement contre le coronavirus.

Campagne Québec-Vie / Québec Life Coalition · 3330 rue Rivier, Montréal, QC H1W3Z9, Canada

Vous pouvez également suivre Campagne Québec-Vie sur [Twitter](#) ou [Facebook](#).



SUITE

Le Parti Chrétien-démocrate a déposé le 5 mai un référé-liberté. Le PCD fait justement valoir qu'« ***il n'appartient pas à l'Etat de diviser la liberté de culte entre certains de ses aspects, qu'il faudrait préserver, et d'autres qui pourraient être contraints*** ». Rappelant que la liberté de culte a valeur constitutionnelle, il ouvre le sujet en notant que cette suspension s'ajoute fâcheusement à d'autres, celle de la liberté de manifester et de la liberté d'expression.

Selon le PCD, **le décret numéro 2020-548 du 11 mai courant publié au Journal Officiel, autorise désormais la tenue des cérémonies religieuses dans les départements où les Préfets ne les auront pas interdites.**

Le parti affirme participer à l'audience du Conseil d'Etat qui aura lieu ce vendredi 15 mai à 14 heures 30 pour présenter nos dernières observations sur la situation de notre pays.

On pensait la position de la conférence des évêques de France claire sur le sujet, cela ne semble pas être le cas. Son vice-président, Mgr Leborgne, a précisé le 3 mai sur Franceinfo : « ***Nous ne demandons pas le retour aux célébrations avant le 2 juin, mais simplement que s'engage un dialogue dans ce sens*** ». Heureusement que de nombreux autres évêques ont pris des positions plus courageuses sur le sujet, comme Mgr Ginoux qui a écrit ces quelques lignes :

*L'église a aussi accepté les mesures draconiennes qui n'ont pas permis de vivre les grands moments de notre foi chrétienne : du dimanche des Rameaux au dimanche de Pâques la Semaine Sainte, cœur et fondement de la foi au Christ mort et ressuscité. Nous l'avons accepté malgré l'immense renoncement que nos fidèles ont dû connaître...mais de l'eucharistie nous ne le pouvons pas comme nous avons besoin des autres sacrements. La messe est la vie de l'Eglise Catholique. **Même si nous sommes unis au Christ de bien des manières nous en vivons par l'eucharistie.***

*Mais **je dénonce l'atteinte aux droits des fidèles catholiques de participer librement à la messe, je dénonce le rejet qui est fait de ce droit. La loi civile, dont il resterait à prouver l'obligation en la matière, ne peut s'imposer à ma conscience de pasteur quand elle m'empêche d'accomplir mon devoir. Je suis prêtre et évêque pour donner le Christ aux fidèles qui en ont besoin.***

SIGNEZ ICI POUR PROTÉGER NOTRE LIBERTÉ

Je vous remercie,

Alexandre et toute l'équipe de CitizenGO

Ici, mon mail original

Bonjour,

Alors que l'ensemble des activités (hormis les bars et les restaurants) devraient reprendre le 11 mai, **les fidèles devraient attendre au mieux mi-juin pour une réouverture des lieux de culte !**

Comme le précise le Père Thierry Magnin, « **la priorité sera de pouvoir célébrer des messes pour les défunts et leurs familles qui n'ont pas eu de célébration religieuse. Le traumatisme est grand de ne pas avoir pu revoir leur mort** ». Quant à la reprise des messes et sacrements habituels, il indique qu'elle est aussi envisagée comme une urgence, car « **le besoin spirituel est une nécessité** ».

Mardi 21 avril, Christophe Castaner et Emmanuel Macron se sont entretenus avec les différents responsables religieux.... **et les loges maçonniques !!** Différentes mesures ont été proposées comme la reprise progressive des messes, avec un taux de remplissage maximum de 50 %. Ils ont surtout mis en avant la célébration de mariages, de baptême, l'assistance aux proches...

Nous savons que les choses ne pourront se dérouler le 11 mai, comme avant, mais le gouvernement pense-t-il sérieusement **que des mesures de distanciations sociales ne peuvent être respectées dans une église, un temple...Quand le gouvernement entend les faire respecter (je ne sais comment) dans le métro ou encore les trains ?**

[Signez la pétition pour demander l'ouverture des lieux de culte dès le 11 mai](#)

Les fidèles et les autorités religieuses ont accepté sans soucis la mise en place de l'État d'urgence et des mesures de confinement ! Or aujourd'hui, il est nécessaire de rouvrir les lieux de culte. **Ils seraient les derniers « lieux » ouverts avec les bars et les restaurants ?**

Cette mesure relève d'une ignorance de l'importance de la dimension spirituelle d'une personne.

« *Les sacrements les plus nécessaires pour notre salut sont le baptême et la pénitence : le baptême est nécessaire à tous absolument et la pénitence est nécessaire à tous ceux qui ont péché mortellement* ».



Alors que l'ensemble des activités (hormis les bars et les restaurants) devraient reprendre le 11 mai, **les fidèles devraient attendre au mieux mi-juin pour une réouverture des lieux de culte !**

Nous savons que les choses ne pourront se dérouler le 11 mai, comme avant, mais le gouvernement pense-t-il sérieusement **que des mesures de distanciations sociales ne peuvent être respectées dans une église...Quand le gouvernement entend les faire respecter (je ne sais comment) dans le métro ou encore les trains ?**

SIGNEZ LA PÉTITION

La liberté de culte doit être rétablie dès le 11 mai, car cette « liberté » est menacée en France ; comme le relèvent les odieux actes de la semaine précédente

[Signez la pétition pour demander l'ouverture des lieux de culte dès le 11 mai](#)

Une atteinte à la liberté de culte ?

Mgr Aupetit a fermement dénoncé l'incident, rappelant que la loi interdit **« aux policiers d'entrer en arme dans une église »**.

Comme de nombreux prêtres et pasteurs, l'Abbé Philippe de Maistre, curé de la paroisse Saint-André de l'Europe diffuse la messe dominicale sur les réseaux sociaux. Mais ce **dimanche, il a eu la malheureuse surprise de voir 3 policiers armés entrer dans son église alors qu'il était en pleine célébration de la messe !!!**

« Nous étions sept personnes : moi-même, un servant, un chantre, un organiste, et trois paroissiens pour donner la réplique et faire les lectures. Au milieu de la messe, trois policiers armés ont pénétré dans l'église, raconte le père Philippe de Maistre, encore choqué. Or, l'autorité de police dans une église, c'est le curé ! À part les pompiers, la police ne peut entrer, tant qu'elle n'est pas appelée par le curé. »

Mgr Michel Aupetit, qui a fermement dénoncé l'incident ce mercredi sur Radio Notre-Dame : **« Les policiers sont entrés en arme dans l'église, or il y a interdiction formelle aux policiers d'entrer en arme dans une église. Il n'y avait pas de terroristes ! Il faut garder la tête froide et arrêter ce cirque. Sinon on va prendre la parole et (...) aboyer très fort ! »**.

Depuis les lois de laïcité de 1905 et de 1907, qui garantissent la liberté de culte, l'affectataire d'un lieu de culte bénéficie de pouvoirs souvent très larges. Ainsi, le prêtre est le seul en charge de la police intérieure de son église, aussi longtemps qu'il s'agit de préserver l'exercice du culte. La police ne peut donc intervenir dans un sanctuaire qu'à la demande expresse du curé, à une exception près : si l'ordre public est menacé ; ce peut être un grave problème de sécurité, de tranquillité ou de salubrité, comme précisé dans un arrêt du Conseil d'État daté de 1993. La jurisprudence précise encore que les policiers doivent permettre aux personnes intéressées d'évacuer librement l'édifice, avant de faire usage de la force.

La Police serait intervenue après un odieux acte de délation d'un voisin, qui un dimanche, y voyait une messe clandestine...

Nous voulons une messe dès le 11 mai !
(Tout en respectant des mesures préconisées)

[Signez la pétition pour demander l'ouverture des lieux de culte dès le 11 mai](#)

Merci pour votre engagement,
Alexandre et toute l'équipe de CitizenGO

CitizenGO est une communauté, des citoyens actifs qui travaillent pour défendre la dignité humaine, la famille et la liberté religieuse dans le monde. Les membres de CitizenGO vivent dans tous les pays du monde. Notre équipe est répartie dans 16 pays sur les 5 continents et opère en 12 langues. Vous pouvez consulter notre [site internet](#) pour en savoir plus ou nous suivre sur [Facebook](#) et [Twitter](#).